



Saint-Prex, le 16 juin 2010/AG/sp

MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-PREX

Ch. de Penguey 1a
Case postale 51
1162 SAINT-PREX
Tél. 021 / 823 01 01
Fax 021 / 823 01 00

AVIS À LA POPULATION

Horaire d'été de l'administration communale

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que, pendant les vacances scolaires d'été, soit du 5 juillet au 20 août 2010, les bureaux de l'administration communale seront ouverts du lundi au vendredi de 08 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00.

Merci de votre compréhension.

La Municipalité